

# Club Baloo - RESERVATION Eté 2019

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Âge: \_\_\_\_\_ Date de Naissance: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Mail: \_\_\_\_\_

*Le Club Baloo est situé plage du Bertic à Claouey, il est ouvert de 9h30 à 12h30 puis de 15h à 18h30.*

L'ENFANT SERA PRESENT DU \_\_\_\_\_ AU \_\_\_\_\_

## **ACTIVITES, Entourez votre choix**

**LE CLUB ANIMATION « Beach » :** **matin** **après-midi**

*Accès au Club de Plage, encadrement par deux animateurs*

**LEÇONS de NATATION « Swim » :** **matin** **après-midi** **cours collectif** **cours individuel**

*Séance de 30 minutes en présence d'un parent ou membre de la famille*

**Les deux « Beach & Swim » :** **matin** **après-midi**

**Pour réserver, il suffit de renvoyer ce document accompagné d'un chèque d'un montant de 30 euros d'acompte à l'ordre de « SAS FLB SunRise » à l'adresse suivante:**

**FLB SunRise - 8 Avenue Paul Lapie - 33400 Talence**

La réservation sera confirmée par mail. Nous vous contacterons directement pour vous indiquer l'horaire programmé des séances de natation.

Concernant les forfaits Beach et Beach & Swim:

VEUILLEZ NOUS DONNER VOTRE ACCORD POUR (entourer la mention choisie):

BAGNADES en PISCINE: OUI / NON    TRAMPOLINES: OUI / NON    BALANÇOIRES : OUI / NON

BAGNADES EN MER: OUI / NON    BALLADES À PROXIMITÉ: OUI / NON

VEUILLEZ NOUS INDIQUER LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE OU INFORMATIONS MÉDICALES CONCERNANT VOTRE ENFANT (allergies, épilepsies, contre indication...):

AUTORISATION À PRENDRE UNE DECISION MEDICALE D'URGENCE OUI / NON

Il y a dans notre club des règles de sécurité qu'aucun parent, enfant, animateur ne doit ignorer ni négliger.

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ETANT NOTRE PRIORITÉ MAJEURE, ces règles sont les suivantes:

- la surveillance effective des enfants s'étend pendant les horaires stricts du club. En dehors de ces horaires, les enfants sont à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou de leur responsable légal.
- les conditions d'organisation et d'encadrement sont définies par les responsables du club Baloo dans le strict respect de la charte de l'UFCPA et des textes de lois français s'y référant. L'inscription induit l'acceptation de ces conditions.
- le matériel d'animation mis à la disposition des enfants demande une utilisation normale. Le club Baloo ne saurait être tenu pour responsable de tout accident survenu dans le cadre d'une utilisation contraire aux prescriptions définies par les animateurs.
- les parents ou responsables légaux désirant inscrire leur(s) enfant(s) déclarent avoir souscrit pour lui (eux) une police d'assurance (individuelle et responsabilité civile).

Le club se réserve le droit de refuser l'accès à ses installations à toute personne qui refuserait de se conformer aux règles de sécurité ainsi définies, ou qui serait susceptible, par son comportement, de mettre en danger le groupe.

Nom et Prénom du signataire:

Lien de parenté:

Date:

Signature: